



N° 49

Novembre 2017

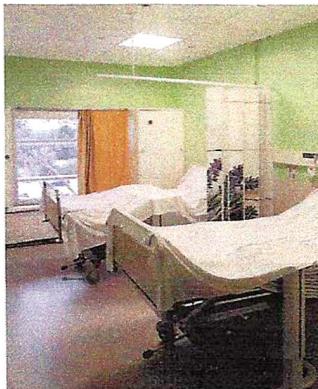
LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Le Centre Hospitalier d'Arles conforte sa filière gériatrique en lien avec les Hôpitaux des Portes de Camargue



Placée sous la responsabilité médicale du Dr Catherine LEVRAUD, gériatre et chef de pôle, la filière gériatrique fonctionne désormais en lien étroit avec celle des Hôpitaux des Portes de Camargue (Tarascon-Beaucaire), sur la base d'un projet médical territorial partagé (PMTP) élaboré par les équipes médicales des deux établissements.

Afin de conforter cette coopération territoriale publique en pays d'Arles (160 000 habitants, 29 communes et 220 000 hectares soit 1/4 de la superficie du département des Bouches du Rhône), le Centre Hospitalier d'Arles a fait progresser mi-novembre la capacité de ses unités de court séjour gériatrique et de SSR pour personnes âgées poly-pathologiques (PAP) de 13 lits à 28 lits chacune (la capacité du SSR est pour l'instant de 24 lits mais sa progression à 28 est programmée). Cette démarche a bénéficié du soutien de l'ARS Paca qui a validé le projet médical territorial partagé et qui a accompagné l'établissement en investissement. A noter aussi que l'ARS Paca a souhaité que les 2 établissements présentent ensemble cette dynamique territoriale lors des Agoras qui ont eu lieu à Marseille les 9 et 10 novembre.



Dans le cadre de l'élaboration du PMTP, le diagnostic préalable avait mis en évidence une offre de soins en court séjour gériatrique et en SSR insuffisante sur notre bassin de population. Ainsi en SSR, le ressenti des équipes ne parvenant que rarement à trouver de place à proximité du lieu de résidence des patients a été conforté. En effet si l'offre nationale est de 10,9 lits pour 1 000 habitants de plus de 65 ans, le Pays d'Arles avec seulement 5,1 lits pour 1 000 habitants apparaissait très faiblement équipé.

Les enjeux identifiés pour l'organisation territoriale de l'offre publique gériatrique étaient donc à la fois :

- stratégiques pour rendre plus lisible et fluidifier les parcours patients en lien avec la médecine de ville pour notamment réduire des taux de fuites relativement importants hors du territoire (Gard et Vaucluse en particulier),
- organisationnels autour d'une gouvernance et de moyens mutualisés,
- médico-économiques dans la mesure où il s'agissait d'améliorer la performance en adaptant l'offre de soins et de réduire les durées de séjour dans le cadre de plans d'actions élaborés à partir du Plan triennal 2015-2017.

La mise en œuvre de ce PMTP se réalise donc aujourd'hui en :

- localisant l'ensemble du court séjour hospitalier public du territoire au Centre Hospitalier d'Arles,
- développant les lits d'aval publics de la filière (SSR polyvalent) aux Hôpitaux des Portes de Camargue,
- renforçant la structuration de la filière gériatrique grâce à l'extension désormais effective à 28 lits du court séjour gériatrique et du SSR PAP sur Arles,

- favorisant les liens directs entre les services sanitaires et médico-sociaux des deux établissements afin d'éviter le plus souvent possible une orientation vers le service des urgences d'Arles pour organiser des recours directs en médecine, chirurgie et gériatrie ou l'accès au plateau technique,
- harmonisant les pratiques entre les 2 établissements pour faciliter la fluidité de la filière,
- généralisant les conventions de filière gériatrique avec les EHPAD du Pays d'Arles afin, là encore, de faciliter l'accès des résidents au court séjour et au plateau technique de l'établissement sans passage par les urgences.

Sommaire

Journée Sport et Santé	P.2
10ème journée de prévention	P.3/P.4/P.5
Le geste éco-responsable : promouvoir les véhicules électriques	P.6
Conférence-Débat : "un toit pour toi"	P.6
Escrime en EHPAD PSIO®, la technologie au service du bien-être au travail	P.6 P.7
Arbre de Noël	P.8
Bienvenue aux	P.8
Mouvements du personnel	P.8

PSIO®, la technologie au service du bien-être au travail

Depuis le mois de septembre, l'établissement a fait l'acquisition d'un dispositif innovant de bien-être au travail. L'objet se présente sous forme de lunettes. Il s'agit d'un stimulateur audio-visuel destiné à lutter contre la fatigue et le stress sur le lieu de travail. Enquête sur un outil non conventionnel testé par les équipes de nuit et de maternité...

Le PSIO®, kesako ?

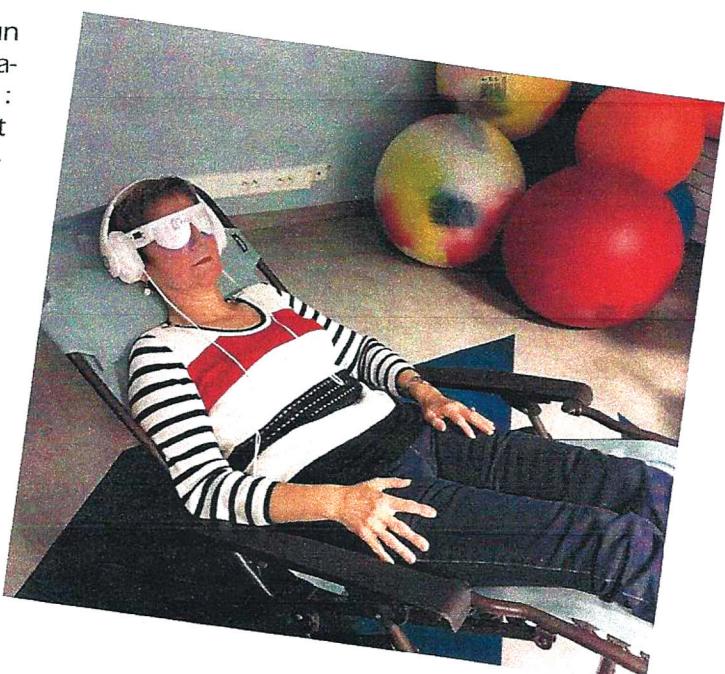
Il s'agit de lunettes équipées d'un système audio qui permettent à l'utilisateur de recevoir un programme composé de lumière et de sons, émis à des rythmes précis. L'ensemble est étudié pour produire un effet sur l'état mental de l'utilisateur. Cela peut se traduire par exemple par l'augmentation de l'émission des ondes alpha (caractéristiques de la relaxation), ou par l'inhibition ou l'augmentation de la sécrétion de mélatonine (hormone favorisant l'endormissement). L'effet attendu varie selon le programme sélectionné : détente physique et mentale, turbo-sieste pour récupérer, gestion du stress, stimulation de la concentration...

Un dispositif en développement dans les hôpitaux

Existant sous sa forme actuelle depuis environ dix ans, le PSIO® a d'abord été introduit avec succès dans les milieux de l'industrie et de la recherche, puis dans le milieu médical. C'est ainsi qu'il a commencé à être utilisé en anesthésiologie et en somnologie. C'est la société E-DE qui le diffuse en milieu hospitalier et a équipé à ce titre le CH de Montélimar et le CH de Martigues. Dans ces hôpitaux, le PSIO® est plutôt destiné aux patients, en complément des approches thérapeutiques traditionnelles.

Et depuis peu au CH Arles

Dans l'établissement, le PSIO® est apparu avant tout comme un dispositif atypique de relaxation et de prévention de la fatigue. C'est pourquoi, il est destiné d'abord au personnel : 4 appareils sont actuellement en service, deux en maternité et deux auprès des équipes de nuit. Le pôle médecine sera équipé prochainement et formera, comme prévu, des référents. Le retour d'expérience des services pilotes permettra de décider de l'opportunité de continuer à déployer le PSIO®.



Entretien avec

Mmes Borne & Ferrand cadres de nuit

Concrètement, comment cela fonctionne ?

Tout d'abord il faut s'installer dans des conditions propices à la détente : une salle au calme, de préférence en position allongée et pourquoi pas avec un petit plaid. Ensuite on choisit un programme parmi les 11 téléchargés sur le dispositif :

- Turbo sieste : qui permet de récupérer en stimulant l'esprit
- Relaxation : pour améliorer la qualité de son sommeil, mieux gérer son stress, lâcher prise etc...
- Programme thématique : arrêter de fumer, soulager les céphalées ou le mal de dos etc...

Une fois équipé, c'est la synergie des sons et lumières diffusés qui va monopoliser plusieurs sens, mettre dans un état de relaxation profonde et permettre la récupération.

Quels sont les retours que vous avez eu de la part des agents utilisant le PSIO ?

Il n'y a que des retours très positifs. Pour donner un chiffre, sur 1 mois d'utilisation, nous avons pu comptabiliser plus d'une centaine de séances effectuées, cela démontre bien l'engouement rencontré. Il y a même des agents qui ont décidé d'acquérir le dispositif à titre personnel car ils ont obtenus des résultats plus que bénéfiques sur la qualité de leur sommeil, leur concentration, leur niveau de stress voire sur des problématiques bien spécifiques telles que le mal de dos ou les céphalées. C'est une réelle parenthèse avec des effets durables.

En tout cas, le personnel de nuit est vraiment reconnaissant pour la prise en considération de la pénibilité de son travail et des moyens mis en place pour apporter une solution efficace.